

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 février 2019

ÉCOLE DE LA CONFIANCE - (N° 1629)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 95

présenté par
M. Mathiasin et Mme Benin

ARTICLE 6

À l'alinéa 16, après le mot :

« et »,

insérer le mot :

« des ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.